

Comité départemental de l'Action Sociale du 20 septembre 2011

Ordre du jour :

- *Compte rendu du Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) du 31 mars 2011,*
- *Présentation du compte rendu d'activité de la délégation pour l'année 2010*
- *Compte rendu du groupe de travail départemental,*
- *Point sur l'utilisation des crédits du Budget d'Initiative Locale (B.I.L.),*
- *Point sur l'activité de la délégation,*
- *Engagement des actions 2012,*
- *Questions diverses.*

Compte rendu du Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) du 31 mars 2011:

- Concertation sur les politiques ministérielles d'action sociale lancée en 2010 :
 - *Projet de régionalisation de l'action sociale : réforme portant sur les fonctions supports.*
 - *Continuité de l'accès aux prestations d'action sociale pour les personnels affectés hors des structures « finances » (agents impactés par la Réforme de l'Administration Territoriale (R.E.A.TE.), le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (M.E.D.D.T.L.) notamment).*
 - *Révision des conditions d'attribution et de cumul des aides et prêts, avec notamment l'introduction de la mise sous conditions de ressources, sur la base des travaux menés par l'Association pour le Logement du Personnel des Administrations Financières (A.L.P.A.F.). Un bilan de la mise en œuvre des nouvelles dispositions d'attribution des aides et prêts sera réalisé en fin d'année.*
 - *Définition, lors d'un prochain groupe de travail, des modalités de mise en œuvre du prêt pour les agents dont les enfants poursuivent des études en dehors de leur résidence familiale. A signaler l'absence totale de crédits affectés à ce projet..*

Un projet de réforme de la structure du réseau d'action sociale avait été présenté en mars dernier, sous prétexte de la mise en place de CHORUS. Cette réforme était basée sur le regroupement ou la mutualisation des tâches dans le cadre de plateforme régionales.

Pour Force Ouvrière se projet menaçait directement les personnels de l'action sociale mais aussi les agents bénéficiaires des prestations.

Lors du groupe de travail dédié à ce projet le 28 avril dernier, FO et les autres fédérations avaient clairement demandé l'abandon pur et simple de cette contre réforme, n'ayant d'autre but que d'économiser les emplois et réduire les prestations.

Grâce aux initiatives syndicales, aux pétitions des agents, aux boycotts des CDAS, L'Administration annonçait début mai « l'arrêt des travaux et réflexions sur ce projet ».

La mise en échec de ce projet est une victoire mais face à ce recul il faut bien entendu rester très vigilant !

- Restauration collective:
 - *Introduction de l'alimentation « Bio » : selon les dispositions initiales, effective dans les restaurants A.G.R.A.F. (Association pour la Gestion des Restaurants des Administrations Financières), à partir du 4 avril. En réalité, l'étude est toujours en cours, même si les conventions de partenariat sont d'ores et déjà signées, le cahier des charges précisant que l'alimentation « Bio » sera implantée à hauteur de 20% dès 2012.*

La décision d'introduire du Bio dans la restauration collective découle d'une circulaire du Premier ministre de mai 2008 (Grenelle de l'environnement) qui impose à terme un quota de 20% en denrées Bio sans aucune participation budgétaire de l'Etat. Force Ouvrière dénonce ce surcote du Bio imputé aux agents, d'autant qu'il vient s'ajouter à la revalorisation tarifaire du 1^{er} février largement supérieure à l'inflation, ainsi qu'à l'amputation de la subvention ministérielle de 1,5M€ en 2 ans.

Dans un contexte de gel du traitement des fonctionnaires Force Ouvrière ne peut cautionner l'introduction du Bio dans de telles conditions !

- C.D.A.S. :
 - Absence de réserve budgétaire de précaution de 5% sur les Budgets d'Initiative Locale 2011 (B.I.L.).

FO dénonce cette manipulation puisque les dotations versées dans les délégations ont été identiques aux années précédentes alors même qu'elles avaient été ponctionnées de ces 5% !

Présentation du compte rendu d'activité de la délégation du Finistère pour l'année 2010

- Personnes éligibles à l'action sociale : 1 669 actifs, 2 066 retraités et 1 060 enfants.
- Répartition des actifs par administration :
 - D.G.F.I.P. Gestion publique : 612
 - D.G.F.I.P. Gestion fiscale : 835
 - Douanes : 157
 - D.D.P.P. – C.C.R.F. : 34
 - D.R.I.R.E. : 15
 - I.N.S.E.E. : 9
 - Délégation Centrale : 7
- Les chiffres clés :
 - Crédits déconcentrés : 309021 €
 - Frais de fonctionnement déconcentrés : 14 810 €
 - Participation financière des administrations locales : 16 947 €
- La restauration :
 - La restauration collective :
11 restaurants servent 107 192 déjeuners répartis ainsi :
 - 1 restaurant inter administratif : 22 758 repas
 - 4 restaurants conventionnés : 4 296 repas
 - 6 restaurants financiers : 80 138 repas
 - 20 cafétérias recensées au 31 décembre 2010
 - 57 612 titres restaurant distribués.
- Le logement :
 - Demandes et attributions de logement : 2 demandes pour 2 attributions.
- Aides et prêts :
 - 63 dossiers traités.
- Vacances :
 - Familles : 519
 - Enfants (centres de vacances) : 247
- Le service social :
 - Aides pécuniaires : 16 aides directes et 3 prêts sociaux.
- Le Budget d'Initiative Locale :
 - Montant total de la dotation : 55 365 €

Compte rendu du groupe de travail :

Un groupe de travail a été mis en place suite à la demande du délégué départemental. Le temps dévolu aux réunions du comité ne permet pas en effet d'apporter des solutions techniques ou administratives liées aux problématiques soulevées ou à l'organisation affinée d'un projet. En conséquence, ce groupe de travail concourra techniquement à l'élaboration des actions du B.I.L., en collaboration avec le délégué.

Chaque organisation syndicale s'est engagée à ce qu'au moins un de ses représentants y participe.

- Arbre de Noël :
 - Sélection des jouets en fonction des tranches d'âges :
 - Les illustrations sont disponibles sur le site de l'action sociale.
 - Seul le bon de commande doit être transmis à la délégation.
 - La distribution aura lieu le Dimanche 27 Novembre 2011 à Quimper, lors du goûter.
 - Le spectacle de Bertrand Lotth débutant à 15 h 00, les parents sont conviés à entrer en piste dès 14 h 30. Ne pas oublier les enfants ...
 - La Mère Noël, ou le Père Noël, se fera un plaisir de distribuer aux enfants concernés d'autres cadeaux apportés par les parents, hors action sociale donc, si ceux-ci sont

emballés et nominatifs. Dans ce cas, il conviendra de les apporter discrètement à la délégation juste avant le spectacle...

- Concours de dessin :
 - Organisé pour les enfants nés de 1999 à 2007
 - Thème : Noël
 - Date limite d'envoi des œuvres à la délégation : 10 novembre 2011
 - Les heureux lauréats se verront remettre un chèque cadeau :
 - 1^{er} prix : 20 €
 - 2^{ème} prix : 15 €
 - 3^{ème} prix : 10 €
- La tombola est reconduite, pour un lot maximum par famille. Surtout, gardez précieusement le coupon réponse de la participation au spectacle, car le tirage au sort en dépendra.
- Des transports en commun seront mis à la disposition des familles pour rejoindre Quimper.
- Chèques cadeaux :
 - Valeur : 30 €
 - Chèques « Leclerc » valables partout en France.
 - La distribution aura lieu à la fin du mois d'octobre dans les services.
- Abonnement lecture : de nouveau proposé pour une cotisation de 30 €, pour 6 mois d'abonnement à un magazine.

Point sur l'utilisation des crédits du Budget d'Initiative Locale (B.I.L.) 2011 :

Le montant alloué aux actions 2011 était de 55 500, 00 €, pour une utilisation évaluée à 43 550, 00 € au 20 septembre 2011. Il est à noter que les postes suivants sont inférieurs aux prévisions:

- Sorties familiales actifs et retraités ainsi qu'amitié finances, consultation psychologues / avocats (moins de demandes)
- Arbre de Noël (bénévolat)

L'application du quotient familial est en augmentation.

Compte tenu du différentiel prévisionnel, des chèques Lire seront offerts aux adolescents âgés de 15 à 17 ans.

Point sur l'activité de la délégation :

1) Vacances enfants :

- Hiver : 48 enfants
- Printemps : 50 enfants
- Juillet : 89 enfants, séjours courts 10
- Août : 49 enfants, séjours courts 5
- TOTAL : 251 enfants (236 enfants en 2010)

2) Prêts :

- Pour faciliter l'installation : 5
- Amélioration de l'habitat : 10
- Amélioration de l'habitat retraités : 3
- Première installation : 0
- Bonifié long terme : 4
- Complémentaire : 3

3) Visites de Postes.

- Plusieurs visites de postes ont été effectuées dans le nord Finistère, notamment à Plouescat, Plouigneau, St-Pol-de-Léon ...

4) Action formation arrêt cardiaque

- Cette action est financée en totalité par le CHS, mais entièrement organisée par la délégation de l'action sociale.
- 39 participants pour les sessions de juin 2011.
- De nouvelles sessions sont programmées en octobre 2011 : le 4 à Brest et le 6 à Quimper.

5) Nombre de participants par sorties, activités, séjours et voyages :

- Journée Retraités : 162
- Journée Familles : 128
- Activité Char à voile : 32

- Voyage Embrun (retraités) : 35
 - Voyage Normandie (retraités) : 36
 - Voyage Guatemala : 35
- 6) Nombre d'inscriptions recensées par sorties et voyages :
- Week-end à Bréhat : 22 familles, soit 65 personnes
 - Week-end au Futuroscope : 35 familles, soit 103 personnes

Engagement des actions 2012 :

Le délégué Départemental souhaite l'autorisation du C.D.A.S pour engager les actions 2012. Ces actions seront choisies en fonction des crédits alloués, disponibilités calendaires et coûts, et seront étudiées en groupe de travail local prévu en octobre 2011.

S'agissant des retraités, la sortie annuelle aurait lieu à Roscoff en juin 2012, avec visite du jardin exotique, suivie d'un repas-spectacle avec animation « cabaret » à Plouénan.

Deux voyages leur seraient proposés :

- Le premier à Prémanon (Jura) du 16 au 23 juin 2012 en résidence EPAF
- Le second à Belle-Île-en Mer en septembre 2012

La sortie annuelle famille prévue pour les personnels en activité aurait lieu à l'Île de Groix en juin 2012.

Quatre excursions sont également à l'étude :

- un séjour, en collaboration avec les Côtes d'Armor, à Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) du 04 au 11 février 2012, en résidence EPAF.
- un week-end au Puy du Fou en juin 2012,
- un moment de détente et de soins relaxants à Bénodet en mars et / ou octobre 2012, en thalassothérapie.
- un voyage à Rome : Départ-retour Brest en avion les 31 mai ou 7 juin 2012, 3 nuits / 4 jours avec petit-déjeuner en hôtel ***

Nos adolescents se verront également proposer, toujours en prévisionnel :

- 13 et 14 ans : une journée au parc de loisirs de La Récré des 3 Curés à Milizac lors du second semestre.
- 15 à 17 ans : une journée à Disneyland pendant les vacances scolaires de printemps (du 07 au 23 avril 2012)

L'Arbre de Noël 2012 est d'ores et déjà en préparation : le spectacle pourrait avoir lieu dans le Sud Finistère, et le partenariat avec l'association inter comités d'entreprise renouvelé.

Le C.D.A.S. autorise le Délégué Départemental à engager ces actions, à l'unanimité.

Questions diverses :

1. Est-il possible de déposer des demandes relatives au remplacement de gros électroménager (micro-ondes, réfrigérateurs etc.) pour l'équipement des cafétérias des différents postes ?
Réponse de la délégation : oui, à condition que les agents de ces postes n'aient pas accès à un restaurant administratif ou conventionné.
2. Peut-on remplacer les chèques Lire par d'autres bons d'achat ?
Réponse de la délégation : non, et en accord avec les organisations syndicales du groupe de travail. Le chèque Lire représente un accès à la lecture, est une formule originale pour acquérir un livre, offre au bénéficiaire le plaisir de choisir lui-même son ouvrage, selon ses goûts, sa curiosité, ses intérêts.
3. Les activités, sorties et excursions sont cloisonnées entre retraités, actifs, et adolescents : pourrait-on envisager de proposer des projets communs ?
Réponse de la délégation : La préparation des futures actions prendra en compte l'étude de cette possibilité.

REPRESENTANTS FO au CDAS 29 : Martine PROVOST-LEROUX (SIP Brest Ponant), Marie-Claire MASSON (DDFIP Brest) Michelle GALLY-POULIQUEN (Brest Métropole Océane)

En votant FO le 20 octobre 2011, vous renforcerez le rôle et la place des militantes et militants Force Ouvrière, déterminés à défendre une action sociale permettant une réelle amélioration des conditions de vie de tous les agents.